

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 28 août 2026 portant nomination à un emploi de direction du ministère de la justice (groupe V)

NOR : JUST2622489A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondant aux emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de la justice ;

Vu l'avis de vacance d'un emploi de directeur territorial Alpes-Vaucluse publié sur le site Internet « *Choisir le service public* » ;

Vu la demande de l'intéressé,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Jean-François FOISSAC, directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse, est nommé directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse Alpes-Vaucluse, emploi de direction de groupe V du ministère de la justice, pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} octobre 2026, avec une période probatoire de six mois.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 28 août 2026

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Chevrier', with a horizontal line underneath the name.

C. CHEVRIER